

Rapport d'activité 2018

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000

Rédaction et mise en page : service prévention des déchets **Date d'ad**option en comité syndical : 19 juin 2019

SOMMAIRE

1.	Présentation de la colle	ectivité	3
	Mission Territoire d'intervention Population et saisonnalité		
2.	Les moyens humains et	techniques	5
3.	La collecte des déchets Collecte en porte à porte Déchèteries Le soutien à la collecte	7 13 17	7
4.	Traitement des déchets Centre de tri Plateforme de compostage Centre de stockage	20 22 24	19
5.	Indicateurs de valorisal	tion	27
6 .	Réduction des déchets		33
7.	Économie circulaire		41
8.	Communication au serv	rice du public	47
9.	Emploi et conditions de	travail	49
10.	Coût du service public		51
11.	Synthèse		55
12.	Glossaire		57









Présentation de la collectivité

En 2018, le Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères regroupe 33 communes réparties sur deux communautés de communes.

Missions du syndicat:

- Collecte des déchets : emballages recyclables, bio-déchets, emballages en verre et ordures ménagères résiduelles en porte à porte
- Collecte du verre en points d'apport volontaire
- Gestion des déchèteries
- Tri des recyclables
- Compostage des déchets organiques
- Optimisation du réemploi
- Enfouissement des déchets non recyclés
- Sensibilisation à la réduction des déchets

Territoire et population

33 communes

56 701 habitants au 1/01/2018 1 532 km²

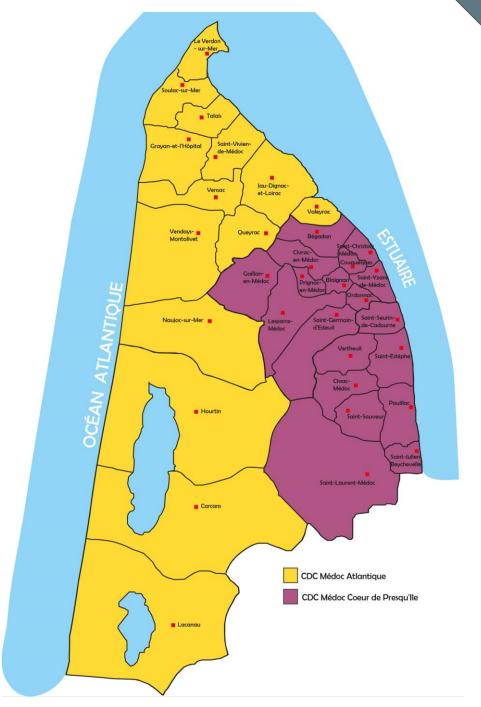
25 171 résidences principales

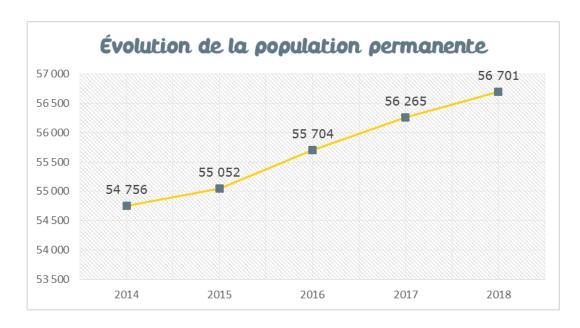
22 647 résidences secondaires

51 287 logements

Population DGF* 79 348 habitants

*DGF: population municipale + 1 habitant par résidence secondaire





La population permanente est en constante augmentation.

Cela impacte les quantités de déchets produits par les ménages.

La population touristique

Hébergements saisonniers	Gironde	Littoral médocain
Résidences secondaires (hors meublés)	236 374 lits	82 879 lits (35%)
Hébergements marchands	245 039 lits	111 172 lits (45%)

Source INSEE RP 2014

■ Près de 80% des lits sur le littoral



Compte tenu du caractère touristique et commercial du Médoc, la population du SMICOTOM varie considérablement. D'un peu plus de 50 000 habitants en hiver, elle atteint près de 200 000 habitants début août.

De plus, le territoire du Syndicat a la particularité de compter presque autant de résidences principales (24 394) que de résidences secondaires (22 317).

La saisonnalité a donc un impact très important sur la gestion des déchets ménagers.

Une organisation humaine et technique

Le président et le comité syndical représentant toutes les communes

Le directeur général des services

Administratif

Prévention des déchets

Service des professionnels

Collecte

Communication

Exploitation des sites

Accueil, livraisons et maintenant ces bacs





58 agents

81% technique, 19% administratif

9 déchèteries

1 centre de tri

1 plateforme de compostage

1 recyclerie

1 centre d'enfouissement

La société d'économie mixte médocaine de gestion des déchetsest une Société Publique Locale qui assure la collecte des ordures ménagères en porte à porte sur l'ensemble du territoire pour le compte du SMICOTOM.

39 employés

20 bennes de collecte hors saison

70 employés

27 bennes de collecte en haute saison estivale









La collecte des déchets



1. La collecte au porte à porte

La société d'Économie mixte médocaine de gestion des déchets assure la collecte des ordures ménagères en porte à porte sur l'ensemble du territoire pour le compte du SMI COTOM.

En 2018, les ménages du territoire SMICOTOM sont dotés de 4 bacs :

- · bac pour les emballages et le papier,
- bac pour les biodéchets. Il est fourni avec un bio seau et des sacs compostables. La dotation est fixée à 9 rouleaux de sacs compostables par foyer et par an.
- bac pour le verre,
- bac pour les ordures ménagères résiduelles (OMR).

La collecte s'effectue grâce à des bennes bi-compartimentées (2 flux de déchets collectés simultanément).



1.1. Fréquence des collectes

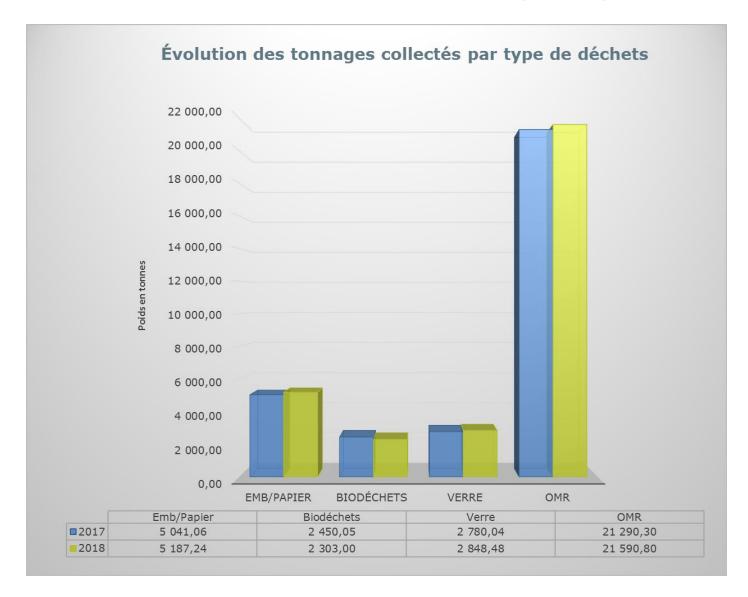
Ordures ménagères et de collecte sélective

Communes membres	contexte	OMR/BIO		EMB-PAPIER / VERRE	
		Fréquence	Contenant	Fréquence	Contenant
Lesparre-Médoc, Pauillac, Saint-Estèphe, Saint-Laurent-Médoc (Bourg), Saint- Vivien-de-Médoc	Urbain et semi-urbain	1/semaine	bacs	1/semaine	bacs
Carcans, Grayan-et-l'Hôpital, Hourtin, Lacanau, Le Verdon-sur-Mer, Soulac-sur-Mer, Vendays bourg et Montalivet	Touristique	1/semaine en hors saison 2/semaine en juillet août	bacs	1/semaine	bacs
Bégadan, Blaignan, Cissac-Médoc, Civrac-en-Médoc, Couquèques, Gaillan-en- Médoc, Jau Dignac-et-Loirac, Naujac-sur-Mer, Ordonnac, Prignac-en-Médoc, Queyrac, St-Christoly-Médoc, St-Germain-d'Esteuil, St-Julien Beychevelle, St- Sauveur, St-Seurin de Cadourne, St-Yzans-de-Médoc, Talais, Valeyrac, Vensac, Vertheuil, et les écarts de Saint-Laurent Médoc et Vendays	Rural	1/semaine	bacs	1/15 jours	bacs

Ordures ménagères et de collecte sélective des professionnels sur les communes touristiques en période estivale (juillet/août)

Communes membres	contexte	OMR/BIO		EMB-PAPIER / \	VERRE
		Fréquence	Contenant	Fréquence	Contenant
Lesparre-Médoc, Pauillac, Saint-Estèphe, Saint-Laurent-Médoc (Bourg), Saint-Vivien-de-Médoc	Peu touristique	2/semaine	bacs	1/semaine	bacs
Grayan-et-L'Hôpital (bourg), Naujac-sur-Mer, Vensac	Touristique	3/semaine	bacs	1/semaine	bacs
Carcans, Grayan et L'Hôpital (Euronat, Le Gurp), Hourtin, Lacanau, Le-Verdon-sur-Mer, Soulac-sur-Mer, Vendays bourg et Montalivet	Très touristique	7/semaine	bacs	1/semaine pour les commerces 2/semaine pour les hébergements touristiques	bacs

1.2. Les quantités de déchets collectés en porte à porte



EN BREF ...

402 kg/habitant de déchets collectés en 2018

633 992 kilomètres parcourus

5 069 tournées de collecte

Coût de collecte des déchets

3 390 011 euros

La collecte des emballages et du verre connait une hausse en faveur de la valorisation matière. La collecte des bio-déchets connait une petite baisse.

Les ordures ménagères sont en hausse mais dans une moindre mesure que les années précédentes.

Le ratio de déchets collectés à l'habitant (402 kg/hab) est identique à celui de 2017.

1.3. Répartition des tonnages collectés sur l'année

	OMR	Bio déchets	Emb - Papier	Verre	TOTAL	Part de déchets valorisables
Janvier	1 373.55	140.60	410.66	219.60	2 144.41	36 %
Février	1 093.45	111.45	311.72	173.82	1 690.44	35 %
Mars	1 253.15	163.85	364.04	194.20	1 975.24	37 %
Avril	1 622.00	255.25	402.26	211.86	2 491.37	35 %
Mai	1 839.15	260.90	455.30	260.36	2 815.71	35 %
Juin	1 782.50	253.15	429.12	237.34	2 702.11	34 %
Juillet	3 030.15	245.35	577.22	317.42	4 170.14	27 %
Août	3 628.30	212.85	656.00	382.84	4 879.99	26 %
Septembre	1 792.60	170.45	432.66	239.04	2 634.75	32 %
Octobre	1 548.30	189.45	422.66	226.70	2 387.11	35 %
Novembre	1 348.60	164.60	375.04	198.86	2 087.10	35 %
Décembre	1 279.05	135.10	350.56	186.44	1 951.15	34 %
TOTAL	21 590.80	2 303.00	5 187.24	2848.48	31 929.52	32 %

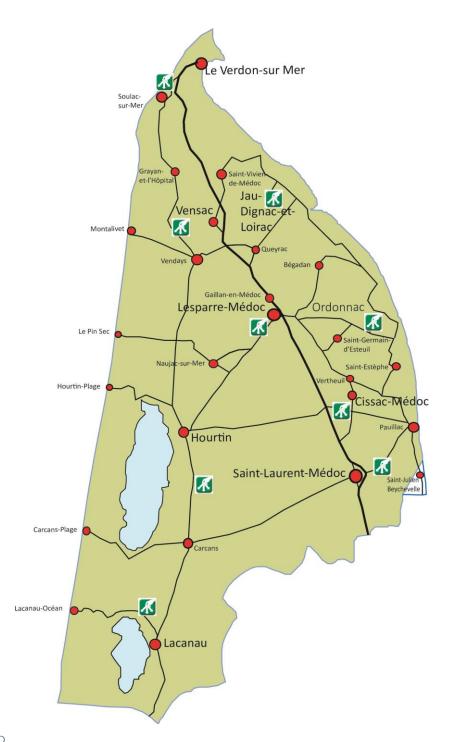
Le caractère touristique et commercial du littoral induit des variations dans les tonnages collectés. La saisonnalité se décompose en 3 parties :

- Le hors saison, de janvier à mars et novembre à décembre, période durant laquelle les tonnages collectés proviennent de la population permanente
- La mi-saison, d'avril à juin et de septembre à octobre, période à laquelle se rajoutent des tonnages produits par les résidents secondaires et les visiteurs en week-end.
- La haute saison, de juillet à août, où les estivants se rajoutent aux précédentes populations.



La part de déchets valorisables collectés au porte à porte baisse lorsque la pression touristique augmente (de juin à septembre). Cette période correspond à l'augmentation de déchets provenant d'activités commerciales (hébergements touristiques et commerces) mais aussi des services techniques (déchets issus de lieux publics).





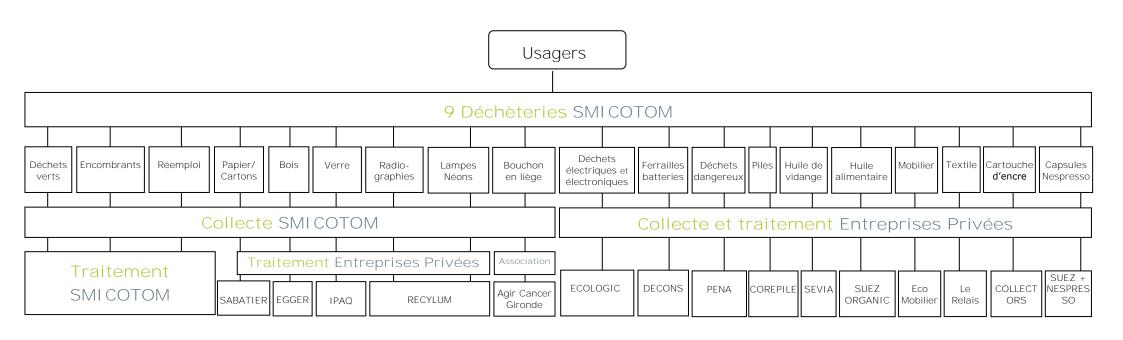


IWINDID	LAM		MANAGEMENT CONTRACTOR	_			
JMICOLO	//(MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
CISSAC-MÉDOC	М	9h00-12h30	9h00-12h30		9h00-12h30	9h00-12h30	
Route du Paradis Tél : 05 56 73 91 20	АМ	13h30-17h20		13h30-17h20	13h30-17h20	13h30-17h20	
HOURTIN	М	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	
Route de Carcans Tél : 05 56 73 83 28	АМ	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	
JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC	М	9h00-11h50	9h00-11h50	9h00-11h50	9h00-11h50	8h00-12h00	
Chemin de Pontac Tél : 05 56 09 50 13	АМ					13h30-17h20	
LACANAU	М	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	
1439 Chemin de Talaris	АМ	13h30-17h20	13h30-17h20	13h30-17h20	13h30-17h20	13h30-17h20	
Tél: 05 57 70 51 27	d'avril à octobre 2018 : le dimanche de 9h00 à 12h00						
LESPARRE-MÉDOC	М	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	
Route d'Hourtin Tél : 05 56 41 16 23	АМ	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	
LE VERDON-SUR-MER Route de Soulac	М	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	
Tél : 05 56 09 76 49	АМ	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	
ORDONNAC	М	8h30-12h20	8h30-12h20	8h30-12h20	8h30-12h20	8h30-12h20	
Plautignan Tél : 05 56 09 06 14	АМ						
SAINT-LAURENT-MÉDOC	М	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	
163 Perganson Tél : 05 56 59 91 46	АМ	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	
VENSAC	М	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	
Route de Tastesoule Tél : 05 56 73 99 98	АМ	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	14h00-17h20	

La collecte des déchets

2.Les déchèteries

2.1. Les flux et le traitement des déchets assimilés déposés en déchèterie



2.2. Détail des tonnages collectés par type de déchet

Tonnages	2017	2018	Écart en tonnes
Encombrants	2 944.90	3 422.25	477.35
Déchets Verts	8 432.50	8 577.80	145.30
Ferrailles	922.38	1 030.68	108.30
Cartons	395.55	423.24	27.69
Gravats	3 769.55	3 692.70	-76.85
Bois	3 088.2	2 840.50	-247.70
Huiles alimentaires	4.47	4.63	0.16
Huiles vidange	36.54	36.18	-0.36
Piles	4.27	3.48	-0.79
Batteries	8.87	19.81	10.94
DMS (déchets dangereux)	118.75	137.42	18.67
Radiographies	0.20	0.29	0.09
Lampes basse-consommation et néons	1.04	1.04	0.00
DEEE (équipement électrique et électronique)	624.83	694.02	69.19
Textiles (hors réemploi recyclerie)	313.98	322.30	8.32
Bouchons en liège	1.00	1.00	0.00
DEA (déchets d'éléments d'ameublement)	553.60	1 218.87	665.27
Capsules Nespresso	2.27	3.81	1.54
Cartouches Imprimantes	0.35	0.35	0.00
TOTAL	21 223.24	22 430.35	1 207.11

EN BREF ...

9 déchèteries

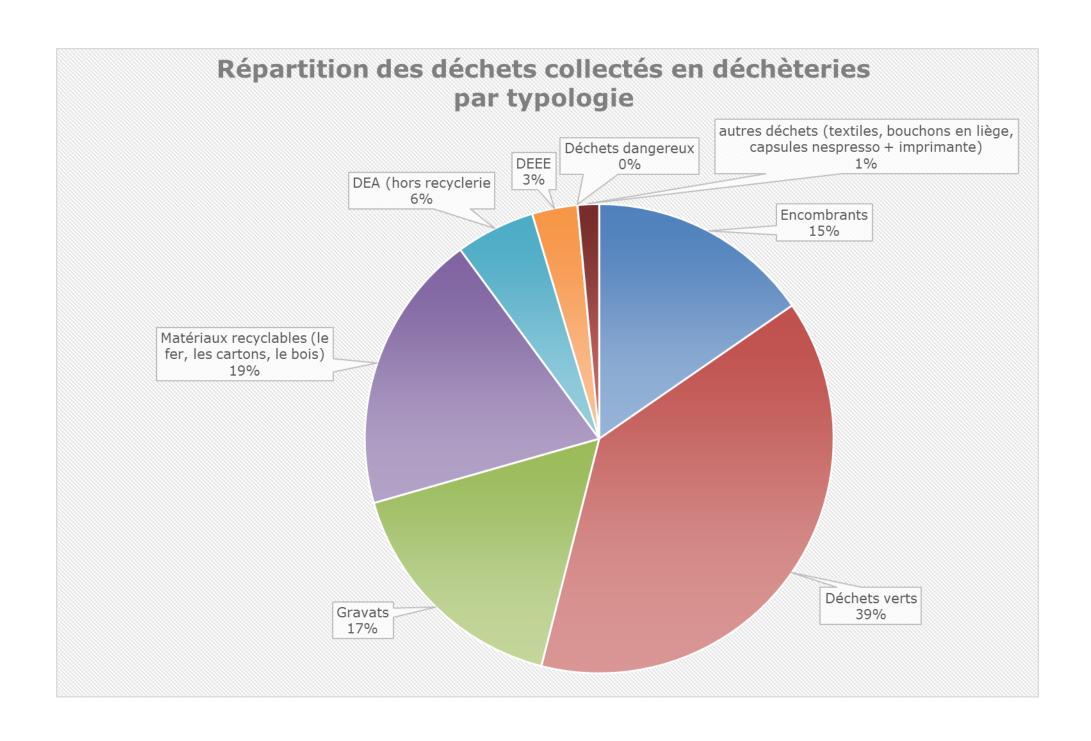
246 868 visites

280.19 kg/habitant

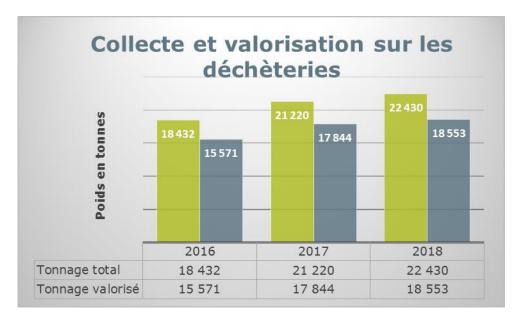
90 kg de déchets déposés par visite

Le dépôt de déchets continue d'augmenter de manière générale.

On remarque toutefois une relative stabilisation du flux déchets verts. L'écart 2017/2016 était de 1 457.00 tonnes. Le flux Bois est en diminution. Cela s'explique par un cahier des charges plus restrictif par EGGER, repreneur du bois. Le flux a ainsi été détourné sur les bennes Mobilier (DEA) et Encombrants. L'augmentation de la benne DEA se justifie également par l'équipement de ce flux sur deux grosses déchèteries fin 2017.



2.3. Évolution des tonnages collectés





Compactage du contenu des bennes en déchèterie pour gagner du volume.

2.4. Fréquentation des déchèteries

	2014	2015	2016	2017	2018
Cissac-Médoc	15 051	16 527	19 156	24 192	20 478
Hourtin	25 864	26 201	25 825	30 400	30 171
Jau-Dignac-et-Loirac	10 944	9 994	10 430	12 877	12 781
Lacanau	34 068	36 954	38 024	42 496	44 138
Lesparre-Médoc	29 762	28 474	35 212	40 120	39 627
Le Verdon-sur-Mer	22 236	24 615	33 369	35 010	35 228
Ordonnac	7 265	7 126	8 311	8 605	9 525
Saint-Laurent-Médoc	22 976	22 915	23 491	25 732	26 511
Vensac	22 175	24 138	25 753	30 891	28 409
TOTAL	190 341	196 944	219 571	250 323	246 868

La fréquentation des déchèteries a diminué de 3 455 visites mais pour un ratio par visiteur plus élevé : 90 kg/visite en 2018 au lieu de 85 kg/visite en 2017.

La collecte des déchets

3. Le soutien à la collecte / les déchets professionnels

3.1. La gestion des bacs de collecte

La gestion des bacs de collecte est réalisée en régie. Le SMICOTOM gère un parc de 177 996 bacs sur son territoire.

Tableau des interventions réalisées en 2018 :

Type d'intervention	2017	2018
Livraison maisons neuves	393	397
Opérations de remplacement de bacs (bacs cassés, changement de dotation, restitution bacs non utilisés)	3 121	2 957
Opérations de maintenance de bacs	1 000	1 124
TOTAL interventions	4 514	4 474



Un agent est affecté aux livraisons et actions de maintenance sur les 33 communes.

3.1. La collecte des déchets non ménagers

Le SMICOTOM propose aux professionnels un service au porte à porte permettant la prise en charge des déchets assimilés à ceux des ménages. Ce service est régi par un système de facturation spécifique appelé redevance spéciale. En plus du service au porte à porte, le SMICOTOM permet l'accès aux professionnels sur ses sites de traitement :

Sites	Déchets acceptés
Centre de tri	Cartons - Bouteilles et bidons plastiques (PET et PEHD) - Films plastiques - Verre - Papier
Centre de traitement	Films plastiques – Déchets industriels banals (non recyclables) – Bois – Fer – Gravats – Déchets verts
Déchèterie (1 m3/semaine)	Bois – Gravats – DIB (non recyclables) – Déchets verts – Cartons - Fer









Le traitement des déchets

En 2018, le traitement des déchets collectés en porte à porte ou en déchèterie s'effectue sur trois sites dédiés.









Plateforme de compostage à Naujac-sur-Mer



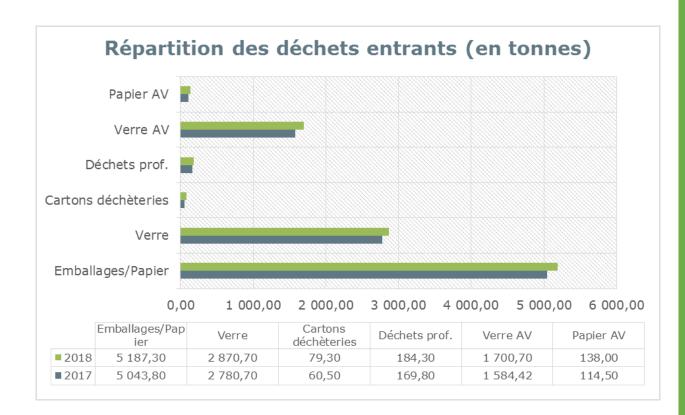


Centre de stockage à Naujac-sur-Mer



Le centre de tri de Saint-Laurent-Médoc

1. Les déchets entrants



EMB/PAP ET VERRE = Collecte au porte à porte + apport volontaire au centre de tri Verre AV : le verre en apport volontaire transite majoritairement par le centre d'exploitation de Naujac-sur-Mer

EN BREF ...

18 agents hors saison; 21 en saison

8 469 tonnes de d'emballages, de verre et de papiers réceptionnés

4 371 tonnes d'emballages triées

816.78 tonnes d'emballages envoyés pour tri vers Astria

Sur les 5 187 tonnes collectés, 1 021 tonnes étaient des erreurs de tri soit 20 % de taux de refus. - > réorientation vers l'enfouissement (surplus de coût)

2. Les déchets sortants

Matériaux	Poids en tonnes ¹	Filière
Acier	253.82	Véolia Propreté
Aluminium	12.24	Véolia Propreté
Carton	1 065.18	Véolia Propreté
Briques alimentaires	36.40	Véolia Propreté
PEHD	144.02	Valorplast
PET Clair	260.81	Valorplast
PET Coloré	109.78	Valorplast
Papier	2 103.53	Sabatier
Verre	4 270.77	OI Manufactoring
Films en plastique	80.86	Sabatier
Total	8 367.42	



1 Ce tableau tient compte des tonnages évacués chez les recycleurs

3. Les performances par matériaux

Matériaux	Performances SMICOTOM en kg/an/hab	Moyenne départementale en kg/an/hab (données 2014/ source Eco Emballages)
Emballages métalliques	3.72	2.05
Cartons et briques alimentaires	17.61	13.6
Flaconnages plastiques	6.51	4.2
Verre	52.76	31.7
Total	80.60	51.55

La performance par matériaux est calculée à partir des tonnages évacués chez les recycleurs.

Le SMICOTOM a une performance de recyclage des emballages et du verre supérieur à la moyenne départementale.

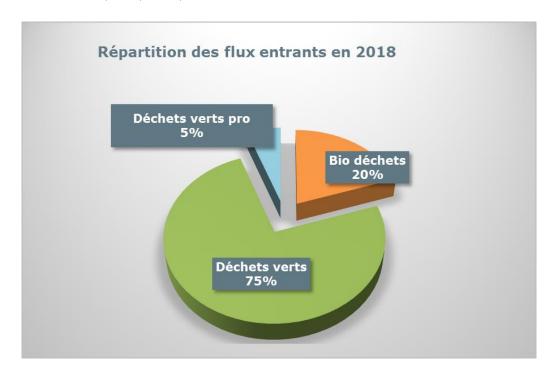
La plateforme de compostage de Naujac-sur-Mer

1. Les flux entrants

Déchets traités	Poids en tonnes 2018	Poids en tonnes 2018	Écart	
Bio déchets ¹	2 450.50	2 303.00	-147.50	
Déchets verts ²	8 557.90	8 669.00	111.10	
Déchets verts non ménagers ³	548.60	548.60	90.40	
Total déchets entrants	11 557.00	11 611.00	54.00	

¹ le tonnage de la collecte au porte à porte augmenté des collectes spécifiques liées à des évènements

³ déchets verts déposés par les professionnels sur site



EN BREF ...

100% des déchets entrants sont valorisés

108.10 kg/habitant de déchets verts collectés en déchèterie

29.02 kg/habitant de bio-déchets collectés en porte à porte

2492 tonnes de compost vendus pour 1 160 véhicules chargés soit 2.15 tonnes par chargement

² le tonnage de déchets verts correspond aux déchets des déchèteries auquel s'ajoute le dépôt de particuliers sur site

2. Les flux sortants (en tonnes)

	2014	2015	2016	2017	2018
Vente de compost	4 012	3 980	4 564	3 644	2 492
Engazonnement casier	371	330	286	1069	0
Refus de traitement	52	108	40	52	161
BIO FILTRE (refus de crible)	553	589	722	2 212	1 817
Perte de masse du compostage	2 813	2 849	2 934	3 467	3 483
Remis en début de traitement	1 315	1 293	1 455	100	249
Estimation du stock au 31/12	261	2 092	1 193	4 9793	3 140
TOTAL	9 376	11 241	11 194	15 337	11 342

Le refus de crible de la plate-forme de compostage (bois non décomposé) est utilisé comme matériaux de recouvrement dans le centre de stockage. Il est valorisé en étant déposé sur les déchets enfouis (nappage). Il permet de limiter les nuisances olfactives et les envols.

Le compost du SMICOTOM rencontre du succès auprès des particuliers du territoire mais également des professionnels puisqu'il répond aux exigences des normes européennes.



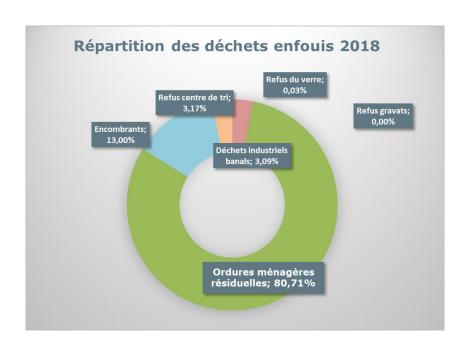
La plateforme de compostage de Naujac-sur-Mer

Le centre de stockage de Naujac-sur-Mer

1. Répartition des tonnages enfouis

Déchets enfouis	2018
Refus du centre de tri	849.80
Refus de verre	7.30
Refus gravats	0.00
Ordures ménagères résiduelles¹	21 590.80
Encombrants	3 477.90
Déchets industriels banals	826.80
Tonnages enfouis	26 751.10

Ordures ménagères résiduelles collectées en porte à porte + collectes spécifiques liées à des évènements



EN BREF ...

26 753 tonnes de déchets enfouis

21 591 tonnes provenant de la collecte au porte à porte des ménages soit 272.10 kg/habitant

29.02 kg/habitant de bio-déchets collectés en porte à porte

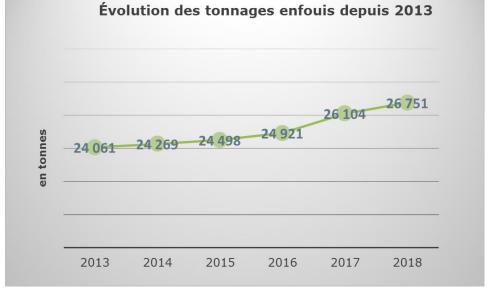
2 492 tonnes de compost vendus pour 1 160 véhicules chargés soit 2.15 tonnes par chargement

2. Évolution des tonnages enfouis

Déchets enfouis	2017	2018	Écart
Refus du centre de tri	849.80	848.30	-1.50
Refus de verre	0.00	7.30	7.30
Refus gravats	9.60	0.00	-9.60
Ordures ménagères résiduelles	21 299.00	21 590.80	293.70
Encombrants	2 982.80	3 477.90	495.10
Déchets industriels banals	910.60	826.80	-83.80
Tonnages enfouis	26 051.80	26 751.10	701.20

L'enfouissement connait une constante augmentation depuis 2011.





Arrière-plan : casier en cours d'exploitation Premier plan : compost en fermentation



120 kg de vieux papiers

= 80 kg de papier recyclés + évite la coupe de 2 arbres!



670 cannettes de boisson en aluminium

= un vélo





19 000 boites de conserve en acier

= une carrosserie de voiture



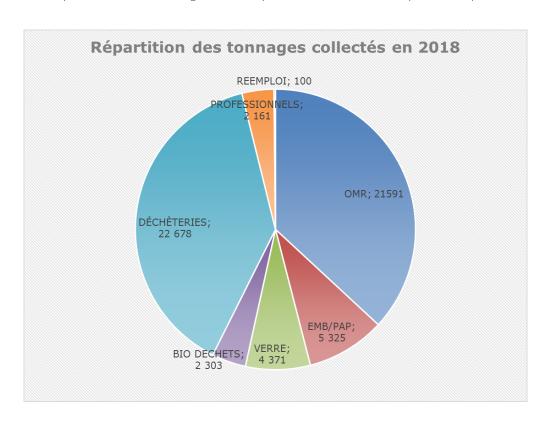




1. Évolution des tonnages collectés

Tonnage	OMR	Emb/Pap ¹	Verre ²	Bio-déchets	Déchèteries³	Réemploi ⁴	Professionnels	TOTAL
Tonnage collecté en 2017	21 299	5 158	4 301	2 451	21 463		2 092	56 764
Tonnage collecté en 2018	21 591	5 325	4 371	2 303	22 678	100	2 161	58 529
Ecart 2017/2018 en %	1.35%	3.14 %	1.61 %	-6.40 %	5.36 %		3.18 %	3.02 %

- le tonnage total d'emballages/papier correspond au tonnage collecté au porte à porte auquel on ajoute les emballages et le papier collecté en apport volontaire.
- ² le tonnage du verre correspond au tonnage collecté au porte à porte auquel on ajoute le verre collecté en apport volontaire (colonne à verre).
- ³ le tonnage des déchèteries + apport volontaire des déchets verts, gravats, fer, bois et encombrants directement à Naujac-sur-Mer par les particuliers.
- ⁴ Le réemploi, activité de La Recyclerie, est comptabilisé dans les tonnages collectés pour valorisation mais non pris en compte dans les données de production de déchets.



2. Ratio de production de déchets

Déchets ménagers et assimilés collectés par type de collecte

	Performances e		
	Performances nationales (chiffres 2011) ³ Performances Smicotor 2018		Écart
Ordures ménagères résiduelles	288	272	-6%
Collectes séparées ²	107	151	29%
Déchèteries	195	279	30%
TOTAL	590	702	15%

¹La population prise en compte est la population DGF INSEE de 79 348 hab.

Synthèse des performances par flux (hors déchèteries)

	Performances e		
	Performances nationales (chiffres 2011) ²	Performances Smicotom 2018	Écart
Ordures ménagères résiduelles	288	272	-6%
Verre	28,9	55	48%
Emballages/papiers	47,6	67	29%
Biodéchets/déchets verts	19,3	29	34%
TOTAL	383,8	423	9%

 $^{^{1}\}mathrm{La}$ population prise en compte est la population DGF INSEE de 79 348 hab. $^{2}\mathrm{Source}$ ADEME

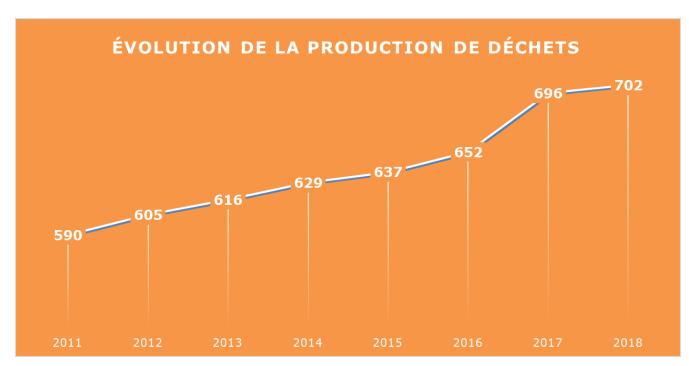
²Collectes séparées : collectes de déchets valorisables (emballages/papiers, verre, biodéchets)

³Source ADEME

Évolution de la production de déchets depuis 2011

	Production de déchets en kg/an/hab. ¹							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ordures ménagères résiduelles	255	256	259	262	263	265	271	272
Collectes séparées ²	147	144	148	147	149	148	152	151
Déchèteries	188	205	209	220	225	239	273	279
TOTAL	590	605	616	629	637	652	696	702

¹La population prise en compte est la population DGF INSEE.



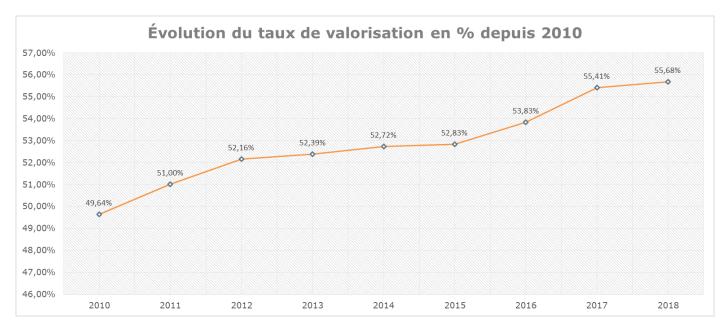
Depuis 2011, le ratio de la production de déchets par habitant ne cesse d'augmenter. On remarque toutefois qu'en 2018 nous rencontrons la plus petite augmentation depuis 2011 soit 6 tonnes.

²Collectes séparées : collectes de déchets valorisables (emballages/papiers, verre, biodéchets)

3. Le taux de valorisation des déchets

Tonnages	OMR	Emb/Pap	Verre	Bio-déchets	Déchèteries	Réemploi	Professionnels	TOTAL
Tonnages collectés	21 591	5 325	4 371	2 303	22 678	100	2 161	58 429
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	5 325	4 371	2 303	19 200	92	1 334	32 533
Taux de valorisation	0%	100% ¹	100% ¹	100% ¹	85%	92 %	62%	55.68%

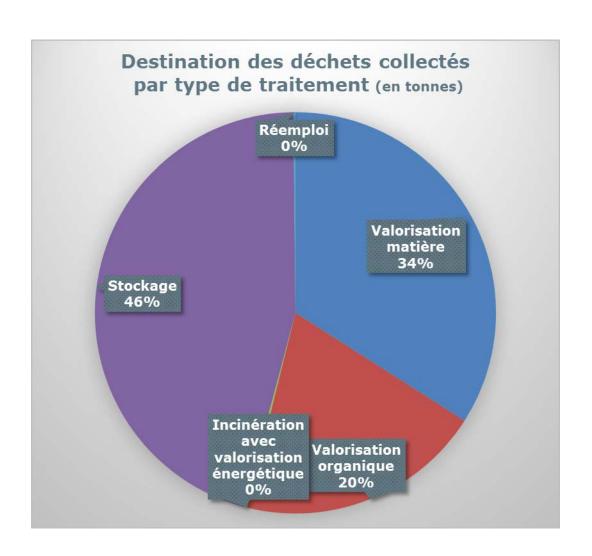
¹D'un point de vue quantitatif, 100% des collectes sélectives sont dirigées vers une filière de valorisation. Ces déchets sont ensuite traités qualitativement.



Le taux de valorisation augmente de façon constante depuis 2010.

4. Orientation des déchets collectés

Valorisation matière	Valorisation organique	Incinération avec valorisation énergétique	Stockage	Réemploi	TOTAL
19 915 tonnes	11 611 tonnes	161 tonnes	26 751 tonnes	92 tonnes	58 529 tonnes



La valorisation matière est le recyclage des plastiques recyclables, papiers, verre, bois métaux, cartons, ...

La valorisation organique correspond à la valorisation par compostage des déchets de jardin et de cuisine.

La valorisation énergétique correspond à l'incinération avec production d'électricité des Déchets Ménagers Spéciaux (ce sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement).

Le réemploi est la part, toutes matières confondues, sur laquelle nous avons agi pour éviter l'apparition du déchet grâce à l'exploitation de La Recyclerie. (les données réemploi sont présentées dans l'onglet économie circulaire, page 41

Le stockage correspond à l'enfouissement.









Réduction des déchets



En 2015, le SMICOTOM adoptait un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) avec l'aide du Département de la Gironde.

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention des déchets consiste à développer des actions visant à éviter, réduire, voire retarder l'apparition d'un déchet mais également limiter sa nocivité et faciliter son traitement.

La prévention concerne donc chaque étape de la vie d'un produit, de la conception jusqu'à la consommation en passant par la production et la vente.

L'objectif du territoire

Les lois Grenelle et la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte fixent l'objectif : réduire de 10% les déchets à l'horizon 2020 par rapport à 2010. Pour le territoire du SMICOTOM, cela représente une réduction de 60 kg par habitant de déchets à l'horizon 2020.

Considérant une moyenne de production de déchets de 632 kg/habitant ces dernières années, nous devons donc atteindre 550 kg/habitant en 2020.

Les indicateurs du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

1. Sensibilisation en milieu scolaire

Objectif : sensibiliser les enfants à la prévention des déchets et leur faire découvrir de manière ludique les gestes simples qui permettent de réduire les déchets.

	Obj	ectif	Résultat		
Type d'animation	Nombre	Effectifs	Nombre	Effectifs	
Visites Centre d'Enfouissement + animation	20	/	7	119	
Animations dans les établissements	30	700	50	1 145	
TOTAL			57	1 264	

Un incendie dans la salle d'animation du centre de stockage en mai 2017 a freiné l'accueil du public sur le site. Les visites ont recommencé en juin 2018 entre La Recyclerie et la plateforme de compostage. La partie enfouissement était présentée sur diaporama, aa refonte du

parcours pédagogique fin 2018 a permis de reprendre les visites physiques et intégrales du site à partir de 2019.

Les objectifs de sensibilisation en établissement sont dépassés. Sur l'année scolaire 2017/2018, les animations ont été réalisées par Eco Acteurs dans le cadre d'un partenariat. La prestation a été satisfaisante. Le départ de l'animatrice Eco acteurs formée par le SMICOTOM a conduit à reconsidérer la mise en œuvre des animations. Elle revient donc en interne dès septembre 2018 avec la formation d'un agent pour soutenir l'activité du service.

2. Sensibilisation tout public

Objectif : sensibiliser le consommateur sur les pratiques raisonnées d'achat, de cuisine, de réemploi... et de gestion des déchets.

Cette action est orientée sur différentes formats :

- Stand de sensibilisation/animation réalisés à **l'**extérieur (-> stand SMICOTOM lors de manifestations)
- Visites de sites réalisées sur demande ou dans le cadre d'accompagnements à la gestion des déchets
- Animations réalisées à **l'extérieur (association, entreprises...)**
- Ateliers organisés dans la salle d'animation (nouvelle offre de sensibilisation développée en octobre 2017)

	Obj	ectif	Rési	ultat
Type de sensibilisation	Nombre	Effectifs	Nombre	Effectifs
Nombre de stand montés à l'extérieur	5	/	5	/
Visites de sites (tout site confondu)	15	/	21	164
Animations extérieures	/	/	6	73
Ateliers SMICOTOM	/	/	5	37
TOTAL			37	274

3. Mise en place d'une charte d'éco-exemplarité

Objectif : réduire les déchets des administrations

Un travail préliminaire de réflexion a été débuté en 2016/2017 auprès de quelques communes volontaires.

Cette action a été simplifiée vers un principe d'accompagnement des collectivités. Le service prévention réalise des diagnostics / préconisations à la réduction des déchets. Aucune collectivité n'a répondu à l'offre d'accompagnement en 2018.

4. Facilitation de l'organisation de manifestations pauvres en déchets

Objectifs : apporter des informations sur les bonnes pratiques facilement reproductibles aux organisateurs de manifestations et éventuellement accompagner **le porteur d'évè**nement dans la gestion des déchets de son évènement.

L'information n'est pas le levier sur lequel les porteurs d'évènements sollicitent le syndicat. Ils sont à la recherche de solutions organisationnelles pour la gestion des déchets (-> bacs + collecte des déchets).

Lorsque les manifestations sont de grandes ampleurs, elles incrémentent une dynamique environnementale dans leurs évènements (gobelets, brigade verte pour le tri des déchets...).

Les petits évènements sont plus demandeurs d'aides logistiques.

Le SMICOTOM a amorcé en 2018 un travail sur l'achat de gobelets réutilisables pour les prêter aux porteurs d'évènements de façon totalement gratuite. Le service prévention des déchets étudie également la possibilité de se doter de matériel de tri (totem). Le travail se poursuit.

5. Développement du compostage domestique en habitat pavillonnaire

Objectifs : proposer une information, des méthodes et techniques aux habitants du territoire afin de favoriser la gestion de proximité de leur bio déchets ; créer et animer un réseau de guides composteurs sur l'ensemble du territoire ; favoriser la pratique du compostage en facilitant l'acquisition du matériel.

	Composteurs			Formations Guide composteurs réalisées			
	Quantités distribuées	Quantités cumulées	Nombre de personnes sensibilisées lors du retrait	Nombre	Nombre de personnes formées	Nombre de personnes souhaitant rejoindre le réseau	
2017	170	170	Non quantif.	/	/	/	
2018	79	249	169	/	/	/	

Depuis 2017, le SMICOTOM a relancé sa politique de distribution de composteurs débutée en 2007. La dotation 2018 est entrée dans le stock à l'automne. La distribution s'est donc étalée sur 2019.

6. Développement du compostage de proximité en établissements publics

Objectifs : proposer la possibilité de composter les bio-déchets **sur les lieux de production d'établissements engagés dans des démarches** de développement durable

	Établissements accompagnés	
2016	Collège Georges Mandel à Soulac-sur-Mer	
2017	Ecole élémentaire de Saint Laurent Médoc	
2018	Ecole primaire Talais	
2018	Ecole primaire Saint Estèphe	

La mise en œuvre de cette action est compliquée car elle impose une configuration que les établissements publics ont du mal à engager audelà de la dimension domestique et pédagogique. Les équipes pédagogiques changeantes, les résultats ne sont pas perceptibles dans la durée. Une pratique plus poussée implique la mobilisation de plusieurs acteurs dont notamment la commune (soutien technique). Cette action se poursuit, même à petit dimensionnement, dans le cadre d'une démarche globale de réduction et de tri des déchets.

Cette action consiste également à effectuer un diagnostic du niveau d'utilisation des 13 composteurs mis en place avant la rédaction du PLPDMA.

La mise en place du compostage à l'EPHAD Saint Jacques de Compostelle dans le cadre de son accompagnement à la réduction des déchets n'a pas été retenue.

7. Développement du compostage en établissement touristique

Objectifs : Encourager le compostage en établissement touristique ; accompagner la démarche ; étendre la pratique vers d'autres producteurs, valoriser un tourisme durable dans le médoc.

Établissements accompagnés	
2015-2016	Camping Le Palace à Soulac-sur-Mer
2017	Centre de vacances Azureva à Lacanau

Cette action est liée à celle sur l'opération exemplarité entreprise. Le compostage est un angle abordé dans l'accompagnement proposés aux entreprises s'il dispose des prérequis et du flux nécessaire à la pratique. La mise en place et la réussite sont toutefois complètement conditionnées à la volonté et la motivation de mettre en place la pratique d'un point de vue pérenne. Cette action n'est pas toujours retenue lors des préconisations après diagnostic.

8. Promotion du Broyage Paillage

Objectifs : valoriser le déchet vert sur son lieu de production ; limiter la pratique du brûlage à l'air libre ; faciliter la pratique du compostage ; sensibiliser aux techniques alternatives d'un jardinage pauvre en déchets, plus naturel, économe en eau et intrants chimiques.

Le SMICOTOM a amorcé une démarche stratégique autour du broyage/paillage en 2018. Le travail se poursuit en 2019.

9. Développement du Stop Pub

Objectif: permettra aux habitants qui ne souhaitent pas recevoir d'imprimés non sollicités d'informer de ce refus.

	Nombre de Stop Pub distribué	Nombre cumulé
2016	420	420
2017	29 050	29 470
2018	1 828	31 298

Le SMICOTOM assure la distribution d'un autocollant Stop Pub. Il s'appuie sur des relais tel que les communes. En 2017, une opération de diffusion du Stop Pub a été diffusée grâce à l'Info Tri de Juin.

Les Stop Pub sont également mis à disposition lors des manifestations. Ceux-ci ne sont pas quantifiés mais sont très sollicités. En 2018, le taux d'équipement des boîtes aux lettres est estimé à 20% (données La Poste).

10. Création d'une recyclerie

Objectifs : détourner le flux d'objets réutilisables ; sensibiliser au réemploi ; favoriser l'économie circulaire

Les indicateurs quantitatifs sont présentés dans l'onglet Economie Circulaire page 41.

Le SMICOTOM a développé des partenariats autour du réemploi et de l'économie circulaire depuis l'inauguration de La Recyclerie en 2017 :

	Partenaire	Objet du partenariat
2017 - mai	Le Livre Vert	Détournement des livres en excédent
2018	Espace jeunesse Cissac	Vélos pour ateliers de réparation
2018 - août	Reggae Sun Ska	Soutien logistique à l'équipement de mobilier
2018 - octobre	Les Tourelles - Recyclerie La Reprise	Détournement de matières (peintures et objets déstockés) pour leur recyclerie + réalisation d'atelier « Recycl'Art » au profit du SMICOTOM
2018 - octobre	Co nsom'acteurs Médoc	Réalisation de café répar'actions au sein de la Recyclerie
2018 - octobre	GIHP	Détournement des aides techniques en excédent

11. Développement du réemploi du textile

Objectifs : réduire la présence de textile dans les OMR ; favoriser l'ensemble des pratiques et activités solidaires (dont insertion professionnelle...) s'appuyant sur le réemploi des vêtements

	Objectif	Résultat
2014 - REF		1 point pour 2 450 habitant // 31points référencés
2018	1 point pour 2 000 habitants	1 point pour 1 540 habitants // 51 point référencés
2020	1 point pour 1 500 habitants	

Un conventionnement avec Eco TLC fin 2018 a permis de densifier les points de collecte. L'information a été reprise sur le site internet du syndicat avec une page dédiée à la collecte du textile.

	Le Relais / poids collecté	La Recyclerie / poids vendu	Résultat	Objectif
2014 - REF			3 kg/hab	
2017	6.43 kg/hab	3 gr/hab	6.43 kg/hab	4 kg/hab
2018	4.06 kg/hab	0.01 kg/hab	4.07 kg/hab	5 kg/hab

Les résultats sont minorés par le fait que le SMICOTOM ne dispose pas des données réemployées grâce aux associations caritatives. On remarque toutefois une nette baisse de la collecte du textile en 2018.

12. Opération exemplarité entreprises

Objectifs : mobiliser les professionnels du territoire sur la production de déchets appliqués à leurs activités ; promouvoir le dynamisme des entreprises du territoire et leur exemplarité en matière de gestion des ressources, prévention et valorisation des déchets (économie circulaire).

Cette action s'est généralisée à tout type de structures.

Année de début	Structures engagées	
2015	Camping Le palace à Soulac sur mer	Compostage + réemploi + tri
2016	Centre de vacances Azureva à Lacanau	Compostage + tri
2017	Ecole privée Notre Dame Lesparre Médoc	Démarche globale de tri -> Eco Ecole
2018	EPHAD Saint-Jacques de Compostelle à Soulac sur Mer	Suppression de certains flux + tri

Les structures engagées sont valorisées sur le site internet du SMICOTOM dans un onglet spécifique.

13. Développement de la récupération des déchets dangereux

Objectifs : limiter l'achat et l'usage de produits dangereux ; faciliter le détournement le plus complet possible ; limiter la pénétration et l'accumulation de substances dangereuses dans les milieux, les écosystèmes, et les espèces vivantes (flore et faune) ; préserver la santé humaine.

Les déchets dangereux sont un angle abordé lors de l'accompagnement des entreprises ou collectivités. À cette occasion, nous sommes amenés à doter de boites à piles les structures accompagnées. Une opération menée par le SMICOTOM en 2018 a consisté à distribuer des boites à piles dans les mairies afin d'inciter et faciliter la collecte. Ainsi, 41 points de dépôts ont été installés (33 communes +8 points Poste).

Une page dédiée à la particularité des déchets dangereux a été créée sur le site internet du SMICOTOM afin de sensibiliser au traitement spécifique de ce type de déchets. L'information a également été ventilée par newsletter.

En parallèle, le service prévention des déchets a créé un atelier tout public sur la pollution des milieux aquatiques : faîtes votre produit ménager et décortiquez les pictogrammes de danger.

Dans le cadre du partenariat entre le SMICOTOM et Les Tourelles, La Recyclerie détourne les pots de peinture pleins ou entamés mais encore utilisables déposés en déchèterie au profit de la recyclerie La Reprise. En 2018, sur près de trois mois de partenariat, 15 pots ont été détournés pour un poids total de 44.50 kg.

14. Communication générale et transversale

La prévention des déchets s'appuie en grande partie sur la communication pour sensibiliser/accompagner/encourager l'usager/le consommateur/le citoyen à réduire ses déchets et à bien les orienter.

Les différentes actions ont menée à la création d'une communication transversale :

- le développement de l'information accessible sur le site internet (textile, déchets dangereux...),
- l'organisation d'ateliers,
- la création (2017) et gestion d'une page Facebook tournée sur le réemploi (La Recyclerie),
- **l'organisation d'un vide grenier le 2 juin 2018 sur le site de Naujac**-sur-Mer dans le cadre de la Semaine Européenne de Développement Durable.

- ...

Avec une production de déchets de 702 kg/habitant en 2018, nous continuons à nous éloigner de l'objectif de réduction du programme de prévention. On peut toutefois noter qu'il s'agit de l'augmentation la plus basse que nous ayons eue depuis 2011.









Économie circulaire

Outil de prévention des déchets, La Recyclerie est une exploitation qui a vu le jour en 2017 et qui s'inscrit dans une démarche de développement d'une économie circulaire et solidaire dans le Médoc.

Début d'exploitation le 1^{er} juin 2017

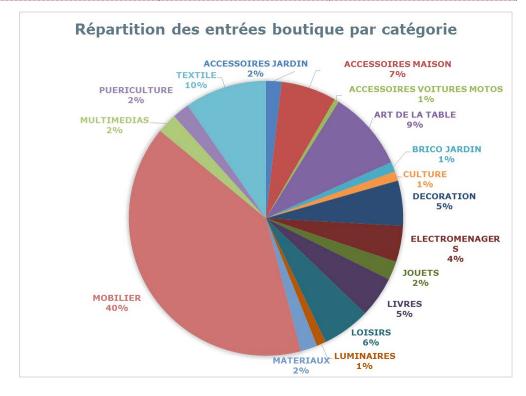
Ouverture au public le 7 octobre 2017

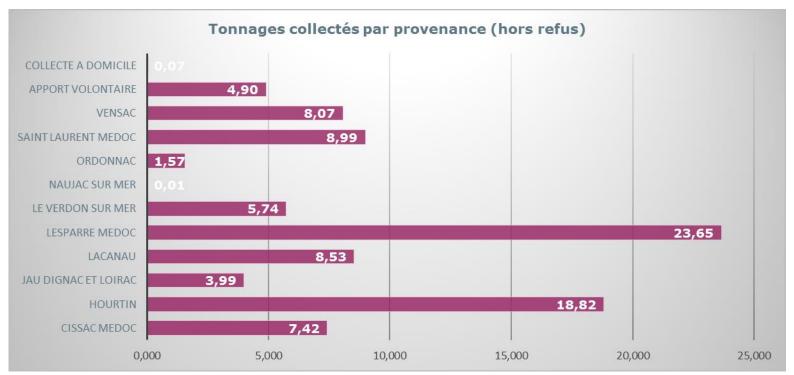
1. Données de collecte

99.66 tonnes d'objets entrés dans La Recyclerie répartis comme suit :

	Provenance			Toute provenance	Total	
	Déchèteries	Apport volontaire	Collecte à domicile	Refus	traité	
Poids en tonnes	86.78	4.90	0.07	7.91	99.66	
		72.05 tonnes disponibles en boutique 9.7 tonnes de batteries orientées vers la filière				







Les communes indiquées sont celles où se situe une déchèterie du SMICOTOM

2. Données de valorisation

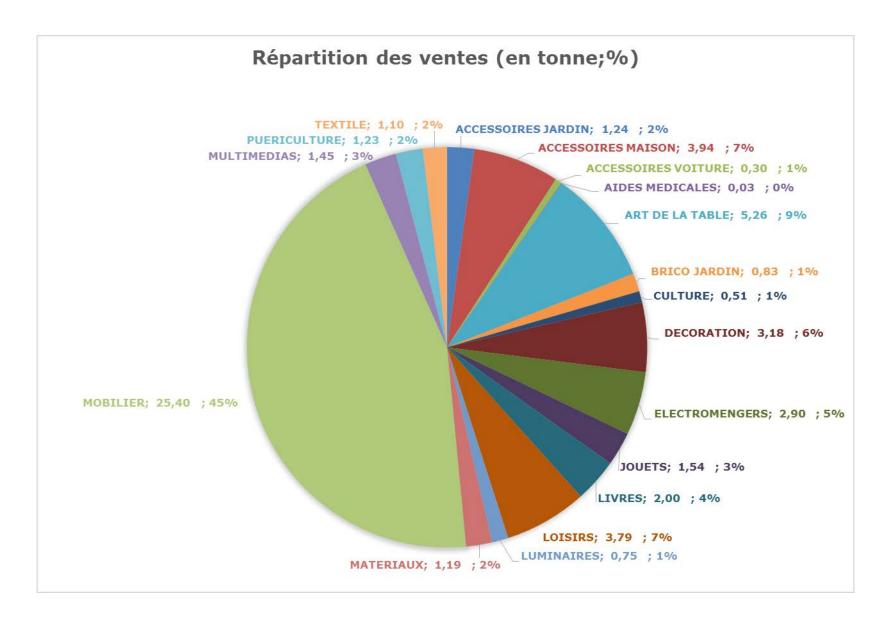
Les objets entrés dans la recyclerie font l'objet d'un tri, nettoyage, test et enregistrement avant stockage pour vente.

La part refusée est réorientée dans les flux de traitement en fonction des matériaux.



3. Données de vente

La recyclerie accueille le public tous les mercredis et le premier samedi de chaque mois de 10h00 à 17h00. En 2018, lors des 63 ouvertures, La Recyclerie a permis de favoriser le réemploi de 56.64 tonnes d'objets pour un montant total de 94 377.00 euros.



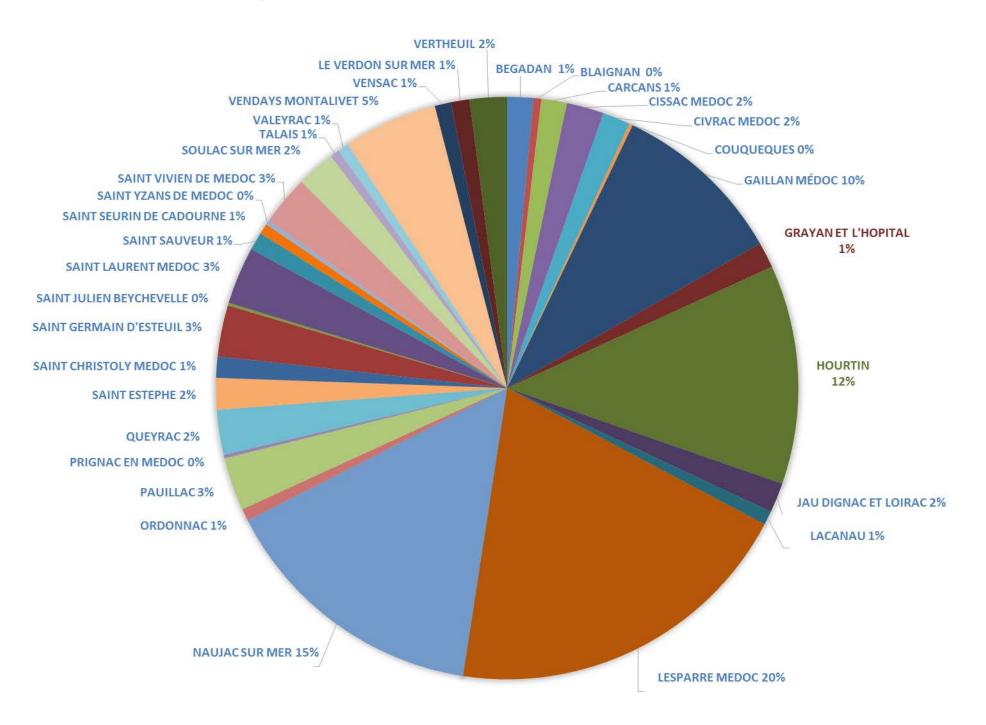
4. Données total réemployées

Orientation	Poids en tonnes		
Ventre boutique	56.64		
Utilisation SMICOTOM	0.49		
Partenaire Le Livre Vert	0.00		
Partenaire Les Tourelles	0.09		
Partenaire GIHP	0.82		
Partenariat Reggae Sun Ska	0.69		
Association Consom'acteurs	0.01		
Total réemployé	58.74		

5. Fréquentation de La Recyclerie

Provenance	Nombre de visiteurs ayant effectué un achat		
Territoire SMICOTOM	7 983		
Zone limitrophe (CDC Medullienne/ CDC Médoc Estuaire	30		
Autre Gironde	53		
Hors Gironde	47		
Total visiteurs	8 113		

Répartition de la clientèle "SMICOTOMienne" en 2018





Communication au service du public

1. Les supports de communication



Lettre d'information

Parution : juin et décembre 29 000 exemplaires édités Distribution : boîte aux lettres





Mémo tri

Calendrier de collecte + Consignes de tri



- Guide du tri des enfants
- Calendrier de collecte grand format pour collectivités et entreprises
- Affiches,
- Dépliants, autocollants de consignes de tri pour les établissements touristiques
- Autocollants STOP PUB
- Autocollants consignes de tri pour les bacs/bio-seaux
- Autocollants refus de collecte

- ...









L'emploi et les conditions de travail

1. Les ressources humaines

Au 31/12/2018

	Effectifs 2018	Statuts			
		FPT	CDD	Autres positions	
Exploitation des sites					
Administratif	2	1	1	0	
Centre de tri	15	5	10	0	
CSDU / Plate-forme	7	6	1	0	
Transport	5	3	2	0	
Déchèteries	13	11	1	1	
Recyclerie	5	4	1	0	
Accueil, livraisons et maintenance de bacs	3	33	00	0	
Administratif	4	4	0	0	
Communication	1	0	1	0	
Prévention des déchets	2	2	0	0	
Service des professionnels	1	1	0	0	
Nombre total d'agents	58	40	17	1	

	2017		2018	
Arrêt de travail en jours	FPT	Non titulaires	FPT	Non titulaires
Congés maladie ordinaires	398	265	790	237
Congés longue maladie	365	0	365	0
Congé de longue durée	0	0	0	0
Congé de présence parentale	0	0	11	86
Accident de service / travail	346	37	476	54
Accident de trajet	0	0	0	0
Maladie professionnelle	0	0	0	0
Dispo. pour raisons de santé	0	0	0	0

2. Hygiène et sécurité au travail

Accidents de travail en jours	2017	2018
Accidents du travail avec arrêt	4	8
Accidents du travail sans arrêt	4	3
Accident de trajet avec arrêt	0	0
TOTAL	8	11
Nombre total en jours	383	530

	2017	2018
TF1 (accidents avec arrêt) ¹	41.28	78.48
TG (taux de gravité) ²		5.20

¹ Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail.

² Le taux de gravité représente le nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées, c'est à dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées.



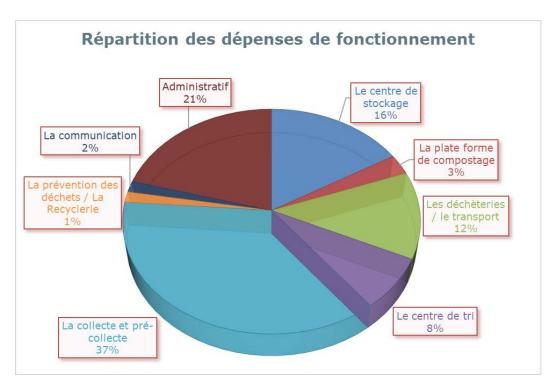


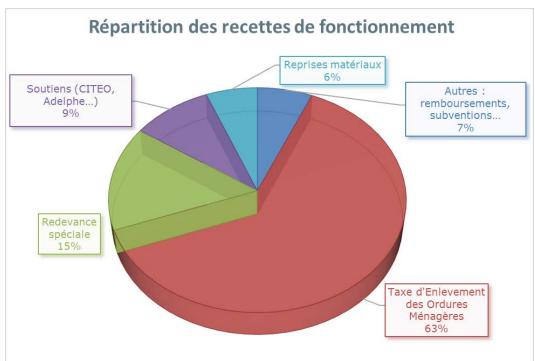




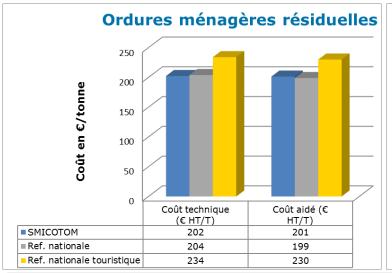
Le coût du service en 2018

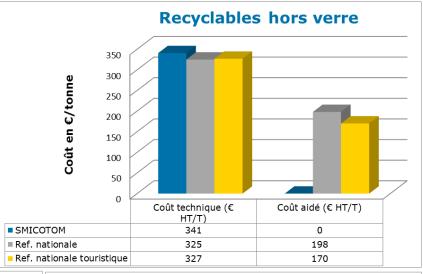
1. Répartition du budget général

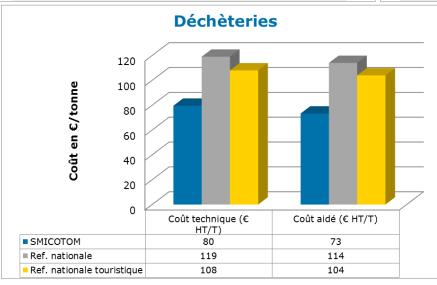


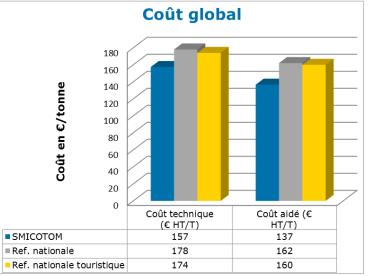


2.Les coûts par flux de déchets









Coût aidé : coût technique - soutiens des sociétés agrées (CITEO, Adelphe) - aides perçues

Coût complet : somme des charges

Coût technique : coût complet - recettes industrielles

3. Évolution du coût global de gestion des déchets



Le côut global de gestion des déchets se stablise depuis quelques années. Cela a d'ailleurs permis une baisse de 15 % du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2014.









SYNTHÈSE | Chiffres clés









4

4 371 T de déchets triés



11 611 T de déchets compostés



26 751 T de déchets enfouis

Soit 402.40 kg/hab de déchets collectés en porte à porte en 2018





287.44 kg/hab en 2018 de déchets collectés en apport volontaire



GLOSSAIRE

Bio déchets : (fraction fermentescible des ordures ménagères) : reste de repas, tonte...

Coût aidé : coût technique - soutiens des sociétés agrées (Eco-Emballage, Adelphe) - aides perçues

Coût complet : somme des charges

Coût technique : coût complet - recettes industrielles

Déchets propres et secs : déchets comprenant les emballages en mélange, le verre et le papier

Déchet ultime : tout déchet qui ne peut ni être valorisé, ni être recyclé (dépourvu de matières organiques)

D.I.B.: Déchets industriels banals (déchets de professionnels non dangereux)

E.L.A. (Emballage pour Liquide Alimentaire): brique alimentaire

E.M.R. (Emballages Ménagers Recyclables) : carton

O.M.R.: Ordures Ménagères Résiduelles

P.E.H.D. (Polyéthylène Haute Densité) : flaconnage plastique opaque

P.E.T. (Polyéthylène Téréphtalate) coloré : bouteille plastique coloré

P.E.T. (Polyéthylène Téréphtalate) clair : bouteille plastique incolore

Population DGF: population permanente + un habitant par résidence secondaire

SEMMGED : Société Publique Locale en charge de la collecte au porte à porte

Stockage : concerne la fraction des déchets qui ne peut pas être valorisée dans des conditions techniques et économiques du moment et qui est déposée dans un centre de stockage (anciennement d'énormes décharges)

Valorisation énergétique : consiste à utiliser le pouvoir calorifique du déchet en le brûlant et en récupérant cette énergie sous forme de chaleur ou d'électricité

Valorisation matière : Le (ou l'un des) matériau(x) du déchet, après transformation, devient la matière première d'un nouveau produit, c'est le recyclage

Valorisation organique : Mode de traitement des déchets organiques ou fermentescibles par compostage



20, zone d'activités - BP 18 33112 Saint-Laurent Médoc

Tél.: 05 56 73 27 40 - Fax: 05 56 73 27 41

contact@smicotom.fr www.smicotom.fr